

X

X

X

AFFAIRE N° 18 - Dénomination du Collège d'Etat Mixte de Sainte-Clotilde

LE MAIRE donne lecture du rapport

Mesdames, Messieurs et Chers collègues,

Monsieur le Principal du Collège d'Etat Mixte de Sainte-Clotilde m'a fait part récemment de la volonté unanime des membres de son Conseil d'Etablissement de voir désormais leur collège s'appeler "Collège les deux-Canons".

J'ai l'honneur de soumettre cette proposition à votre approbation.

LE MAIRE - Mesdames et Messieurs, je mets aux voix le rapport ci-dessus.

LE MAIRE donne lecture de l'Avis des Commissions de TRAVAUX et de FINANCES:

Les Commissions sont favorables mais demandent que soient récupérés les canons trouvés sur le front de mer et qu'ils soient installés à proximité du C.E.S.

A L'UNANIMITE, LE CONSEIL MUNICIPAL ADOPTE L'AVIS DE LA COMMISSION.

Vu
St. Denis le 3 août 1978
Pour le Préfet
Le Secrétaire Général
M. Paturel MABNIER
Pour copie certifiée conforme
Le Directeur des Finances et des
Collectivités locales
Le Chef de Bureau
délégué
J. ACOSTE